

LE CANADA À LA CONQUÊTE DU MARCHÉ MONDIAL

Le Canada dépend largement du commerce extérieur. En fait, le gagne-pain de 3 millions de Canadiens et de leurs familles dépend de la possibilité de vendre nos produits à l'étranger. Plus de la moitié des biens et services que nous produisons sont exportés.

Il est donc tout à fait normal que le Canada soit un ardent partisan de la libéralisation des échanges.

De fait, le Canada est l'un des vingt-trois membres fondateurs de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), organisation qui a vu le jour en janvier 1948 et qui régit le commerce international.

Le Canada est résolument fidèle au GATT et aux règles que ce dernier a adoptées. Le GATT demeure la pierre angulaire de la politique commerciale canadienne; l'Accord de libre-échange négocié avec les États-Unis est pleinement conforme à l'esprit et à la lettre de l'Accord général. Du fait qu'il élimine tous les droits de douane, qu'il réduit sensiblement les obstacles non tarifaires, et qu'il étend la réglementation à de nouveaux secteurs d'activité économique dans la relation commerciale bilatérale la plus vaste au monde, l'Accord de libre-échange vient stimuler les efforts internationaux de libéralisation des échanges.

Depuis 1947, sept cycles de négociations commerciales multilatérales se sont déroulés sous l'égide du GATT. Chacun a permis de réaliser des progrès tangibles vers la libéralisation des échanges internationaux. Le dernier — le *Tokyo Round* — a eu lieu entre 1973 et 1979.

En septembre 1986, les pays membres du GATT ont lancé un nouveau cycle de négociations multilatérales, baptisé l'*Uruguay Round*, qui devrait se terminer en 1990.

Même si l'*Uruguay Round* est bien amorcé, nombreux sont ceux qui ne savent pas très bien de quoi il s'agit et qui connaissent mal le système du GATT. La présente brochure a donc pour objet de donner aux Canadiens un bref aperçu du GATT et de l'*Uruguay Round*, et de décrire à grands traits les priorités du Canada dans ce cycle de négociations.

L'honorable John Crosbie,
Ministre du commerce extérieur